



CHU Clermont-Ferrand

# Week-End à rendre C'est NON

Mai 2023

Le syndicat CGT du CHU, est de plus en plus interpellé par les agents, toutes catégories confondues et sur tous les sites, face aux difficultés à établir un tableau prévisionnel de congés.

Les Week-Ends à rendre, **exigés par vos encadrements, sont sur la base du volontariat. Si vous ne voulez pas revenir rien ne vous y oblige. L'encadrement n'a pas à exiger aux agents de rendre le ou les week-End(s) signé(s).**

Le sous-effectif, qui est constant partout, modifie fortement les plannings. La Direction est la seule responsable de cette situation, et doit **respecter les 4 jours de repos sur la quatorzaine, dont 2 repos consécutifs comprenant au moins 1 dimanche.** Nous invitons les agents à refuser

**Dans la fonction publique hospitalière les congés sont décomptés en jours ouvrés, sur la base de 25 jours, + 3 jours. Soit 28 jours ouvrés à planifier du lundi au vendredi.**

**Tous les agents qui le demandent ont droit à 3 semaines consécutives de CA (15 jours ouvrés) entre le 15 juin et le 15 septembre, ou 4 semaines (31 jours) si cela passe sur le planning.**

**Le syndicat CGT se bat pour faire respecter le statut, qui défend la qualité de vie des agents au travail, garantit leurs conditions de travail ainsi que leur santé.**

**La CGT demande :**

- **Des effectifs en nombre suffisant pour que chaque agent puisse prendre ses congés.**
- **Le remplacement de 1/1 de toute absence.**
- **L'arrêt des fermetures de lits.**

**Face à la violation des droits des agents sur les rythmes de travail le syndicat CGT agit en ayant déposé un recours gracieux par le cabinet Juridôme.**

**Allo CGT: HGM/CMP: 51.864, 51.865; Estaing: 50.400; L. Michel: 50.803  
cgt@chu-clermontferrand.fr**